

Séance du vendredi 26 mai 2026

Membres en exercice : 11

Date de la convocation : 20/05/2026

Présents : 9

Votants : 10

Excusés : 1

Représentés : 1

Le vingt-six mai deux mille vingt-six, à 18 heures 15, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Gérard DESCLAUX

Présents : Gérard DESCLAUX, Didier CASSÉ, Nathalie GRAULLE, Catherine MAURY, Régine BERNADAC DESCOMBES, Martine CASTERA, Marie-Christine PEDRO, Jean-Yves COIRIER, Véronique CAMILLERIE.

Représentés : M. SERENE Serge

Excusés : M. MAURY Pascal.

Secrétaire de Séance : Véronique CAMILLERIE

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 24 avril 2026,
- Délibération pour la régularisation de signature des baux à la ferme,
- Désignation des membres de la CCID,
- Questions diverses.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal présents l'autorisation de rajouter à l'ordre du jour la délibération suivante : Désignation des délégués titulaire et suppléant à la CLECT.
Approuvé à l'unanimité.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 24 avril 2026 à l'unanimité.

Toutes les délibérations prises lors d'un conseil municipal seront signées par tous les membres du conseil municipal présents.

DE 039 2026 – Délibération pour la régularisation de la signature du contrat type de bail à ferme entre la commune et la Société Nord Attitude :

Délibération prise pour donner suite à la signature du bail à ferme le 20 février 2026.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que M. COUSTENOBLE a contacté un avocat pour non-retour du bail paraphé et signé.

À la lecture du bail, M. COUSTENOBLE dispose de 4900 m2 pour un loyer de 495,28 €/an.

La transmission sera faite à la préfecture.

Un bornage est à effectuer par un géomètre en raison de la présence d'une servitude.

Vote : adopté à l'unanimité.

DE 040 2026 – Désignation des délégués titulaire et délégué à la CLECT (Commission locale et d'évaluation des charges transférées) :

Monsieur le Maire propose de nommer Mme GRAULLE Nathalie en tant que déléguée titulaire et M. CASSÉ Didier en tant que délégué suppléant.

Vote : adopté à l'unanimité.

DE 041 2026 – Désignation des membres titulaires et suppléants de la CCID (Commission communale des impôts directs) :

Pour la commune de VERDUN, la CCID doit être représentée par 6 commissaires titulaires et 6 commissions suppléants.

La désignation des commissaires sera effectuée par le Directeur Départemental des Finances Publiques et sera réalisée à partir d'une liste de contribuables en nombre double soit 24 personnes pour notre commune.

Ont été nommées par le conseil municipal :

CASSÉ Didier, CAMILLERIE Véronique, CAUJOLLE Jean, MAURY Pascal, GAYA Bernard, FASQUELLE Alexandra, LACUBE Jason, PLACIDE Nelly, RODRIGUEZ Jean-Marc, PATTE Lucien, GARCIA Claude, RAUZY René, CASTELLS Michel, IZARD Bernard, LEBOEUF Martial, BERNADAC-DESCOMBES Régine, GONDAL Alain, DALMON Sarah, BARATA Stéphanie, DERACHE Fabrice, CASTERA Benoît, VAQUIÉ Hélène, ALOZY Christophe, LARDEAU Daniel.

La CCID est réunie à la demande de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) afin de statuer sur les modifications d'urbanisme effectuées sur la commune (changement de catégorie).

Approuvée à l'unanimité.

DE 042 2026 - Délibération pour la régularisation de la signature du contrat type de bail à ferme entre la commune et la Société VIACANIS :

Délibération prise pour donner suite à la signature du bail à ferme le 20 février 2026.

À la lecture du bail, M. NUNES dispose de 670 m² pour un loyer de 104,72 €/an.

La transmission sera faite à la préfecture.

Un bornage est à effectuer par un géomètre en raison de la présence d'une servitude.

Vote : adoptée à l'unanimité.

Questions diverses

➤ Secrétariat de la Mairie :

À la suite du départ de Marilyne MAURY, secrétaire actuelle, le 26/06/2026 et pour organiser son remplacement, une réunion s'est tenue à LARCAT entre les Maires de VERDUN (Gérard DESCLAUX), LES CABANNES (CLARACO Robert), CHÂTEAU-VERDUN (BOMBAIL Sébastien) et LARCAT (JOULÉ Luc), ainsi que Mme GRAULLE Nathalie, 2^{ème} adjointe de la commune de VERDUN, afin de recruter une personne à 100% sur l'ensemble des 4 communes.

Le temps de travail sur le secrétariat de VERDUN reste inchangé, la personne sera recrutée sur un temps non complet hebdomadaire de 19h.

➤ Tribunal Administratif de Toulouse (TA) :

En date du 13 mai 2026, nous avons pris connaissance d'une requête introductive d'instance de la part de Mme et M. BONNET contre la Commune de VERDUN, qui avait été déposée le 5 février 2026.

L'objet de la requête : Demande d'annulation de la décision du Maire de VERDUN en date du 3/12/2025 refusant de dresser procès-verbal d'infraction pour l'installation de deux jardinières et un moellon le long des parcelles 1860, 1861 et 1859 (section B) appartenant aux consorts MAURY.

Une mise en demeure de réponse à 30 jours à partir du 22 mai 2026 a été reçue.

Le dossier est en cours de traitement.

➤ Commission de travaux :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal présents que le tracteur pelouse a été réceptionné et que le coût des réparations s'élève à 2 347,91 € H. T. soit 2 925,49 € T. T. C.

Il informe les membres présents qu'un devis pour la peinture des menuiseries du studio, situé au-dessus de la mairie, a été demandé.

Chapelle de Sourdeign : après visite de la chapelle, il est constaté qu'il manque des ardoises sur la toiture, les employés municipaux sont d'accord pour intervenir à l'automne pour refaire la volige, vérifier les chevrons et récupérer les zincs.

Atelier municipal : après discussion lors de la commission, plusieurs choix sont possibles, soit un agrandissement de l'atelier actuel, soit la construction d'un nouvel atelier.

Concernant la construction d'un nouvel atelier, il pourrait se situer sur la plateforme sous l'aire de jeux, ou sur le terrain à proximité du cimetière.

Les options sont à étudier en lien avec la réglementation du PLUIh (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat).

Une étude des subventions possibles sera faite.

➤ Commission lutte contre l'incendie :

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un rendez-vous est prévu avec le SDIS dans 15 jours.

➤ Réunion du SIVE (Syndicat Intercommunal à Vocation Éducative) :

Réunion du SIVE pour la constitution du nouveau bureau à la suite des élections de Mars 2026.

La nouvelle équipe est constituée : Anne VAQUIÉ, Présidente, Jean-Louis DURAND, 1^{er} Vice-président, Marie-Noëlle SALVAING, 2^{ème} Vice-présidente, Nathalie GRAULLE, 3^{ème} Vice-présidente.

Une réunion est prévue prochainement, avec M. MARFAING Alain, nouveau président de la CCHA (Communauté de Communes de la Haute-Ariège) pour présentation et aborder le sujet de dépassement de budget de la construction de l'école.

La réception de fin des travaux de l'ensemble scolaire et périscolaire se tiendra le mardi 16 juin 2026.

➤ Enquête publique pour travaux centrale hydroélectrique de LES CABANNES-VERDUN :

Une première réunion de présentation du projet s'est déroulée le jeudi 21 mai 2026 à 18h à la mairie de LES CABANNES.

M. CUMINETTI est propriétaire du bien.

Lors de cette réunion les travaux d'aménagement ont été présentés.

L'enquête publique se déroule du 18 mai au 19 août 2026 inclus, les documents sont consultables en mairies (VERDUN et LES CABANNES).

Une délibération devra être prise par les communes concernées pour acceptation ou refus du projet, dans les deux mois.

➤ Nouvelle organisation de l'enlèvement des déchets sur la commune :

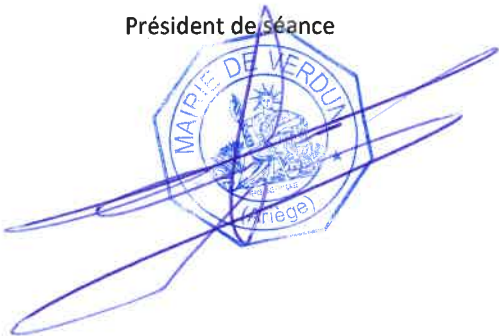
Monsieur le Maire a rencontré M. Sabattier, directeur technique de la CCHA, pour définir l'emplacement des nouveaux containers (déchets ultimes, et déchets recyclables).

La mise en service devrait être effective avant l'hiver 2026.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

Gérard DESCLAUX
Président de séance



Véronique CAMILLERIE
Secrétaire de séance

The image shows a blue ink signature of Véronique CAMILLERIE. It is a cursive signature with a long, sweeping horizontal stroke at the end.